

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 12

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

été initiés aux procédés de combat les plus récents, familiarisés avec les outillages de la dernière heure.

Ils n'ont donc pas eu autant à apprendre, sur le champ de bataille, qu'on le croirait à première vue. Avec leur dressage initial dans les Camps des Etats-Unis, leur stage dans les Camps d'Europe, et finalement leur instruction pratique dernière sur le front, sous la surveillance et avec le concours des régiments de vétérans franco-anglais ou canadiens, nos soldats ont probablement reçu l'entraînement le plus complet, le plus progressif et scientifique qui soit jamais échu en partage à une armée. Les chances de fautes, d'erreurs ont été réduites au minimum.

Malheureusement pour les Allemands, qui s'étaient trompés sur la possibilité de recruter et de préparer à temps une armée américaine, ils ont encore reçu un démenti éclatant en ce qui concerne le transport de cette armée en Europe. Et ceci n'a pas besoin de commentaires, car tout le déchaînement de la guerre sous-marine et la prétendue disette de transports n'ont pu empêcher les Etats-Unis de faire parvenir en Europe, avec une irréprochable régularité et une progression toujours croissante, une nuée de soldats, dépassant aujourd'hui le nombre de deux millions.

INFORMATIONS

Orthographe et français fédéral. — Je viens de recevoir de l'Adjutant générale à Berne un rapport imprimé qui a dû être envoyé à tous les officiers, relatif à la « Chaussure de nos troupes ». On trouve dans ce rapport des choses intéressantes ; on y trouve aussi des fautes d'orthographe. De plus, le français en est tellement fédéral que je n'ose le qualifier de français de cuisine, de peur de m'attirer les foudres du corps des cuistots.

Je ne veux pas insister sur les fautes d'orthographe ; que « parmi » s'écrive par exemple « parmis », je n'y vois pas de très gros inconvénient. Les fautes de français sont plus désagréables pour le lecteur, qui souvent perd du temps à chercher à comprendre. S'il ne sait pas l'allemand, il n'a pas la ressource de traduire la phrase incompréhensible mot à mot en allemand pour en trouver le sens caché.

Avec de la bonne volonté on arrive cependant facilement à comprendre la brochure relative à la « chaussure de nos troupes »

qui est loin d'être ce qui a été écrit de plus mauvais dans les bureaux fédéraux au point de vue du français. On constate même qu'il y a progrès à Berne depuis quelques années ¹.

Ce que je critique le plus dans la brochure en question, c'est une simple phrase qui se trouve au haut de la 3^e page, la voici : « Je ne me permettrai pas de contredire ceux qui sont d'un autre avis ». Vraiment ! l'auteur ne contredira personne, il sera d'accord avec tout le monde. Il ne se permettra pas, par exemple, de contredire celui qui préconiserait un « assemblage rigide de la première (sic) avec la semelle ». Il ne contredira pas non plus celui qui, ignorant La Palisse, nierait que le fait de coudre à la main des souliers constitue ce que l'on est convenu d'appeler du travail cousu.

Pourquoi l'auteur de la brochure ne prend-il pas la responsabilité de ce qu'il écrit ? Un soldat doit avoir assez de « poil » pour contredire ceux qu'il estime être dans le faux. Un soldat doit avoir le courage de son opinion.

M. KOECHLIN.
1^{er} lieutenant.

* * *

Aviation. Nous recevons à ce sujet la lettre suivante :

Berne, le 5 décembre 1918,

Monsieur R. W. d'Everstag,

Berne.

Monsieur,

C'est avec grand intérêt que j'ai lu dans la *Revue militaire suisse* votre article relatif à notre aviation militaire. Par une documentation sérieuse et serrée, vous ne visez qu'un but : la réforme de notre cinquième arme.

Un point, toutefois, que vous n'avez pas pu contrôler probablement, me paraît émaner d'une source intéressée. Il s'agit du prétendu « ordre » donné à M. Hæfeli de raccourcir le fuselage de ses appareils. Sans vouloir discuter ici les détails de la question qui a formé l'objet de nombreuses conférences et discussions durant les

¹ Dans l'« Instruction sur la manière de se servir de l'équipement mod. 1899 » on trouve entre autres cette perle qui constitue à mon avis un des plus beaux échantillons de français fédéral : « Tenir le sabre dans sa position normale (garde en avant) dans cette position l'on introduit à la longueur d'un doigt la courroie double de la dragonne du côté droit dans le passant en cuir de la garde en la tenant ferme, l'on passe ensuite le gland par devant autour de la coquille et de là par derrière la poignée à ce que la garde soit tout à fait entourée extérieurement, alors le gland est introduit entre la poignée et la coquille pour le passer du haut en bas dans le bout de la courroie double de sorte que le gland retombe du côté extérieur (opposé au crampon du fourreau) le long du fourreau. » Etc.

trois derniers mois de l'année 1916, époque à laquelle je dirigeais le camp de Dübendorf, je vous informe que lors d'une séance ayant eu lieu à Dübendorf, le 9 décembre 1916, la décision suivante fut prise à l'unanimité des personnes présentes qui représentaient l'Etat-major de l'armée, le Service technique, les ateliers de Thoune et le camp d'aviation : « Le fuselage de l'appareil n° 49, présenté par Hæfeli doit, pour les raisons résultant de la discussion, être raccourci d'environ un demi-mètre, *pour autant que les calculs à faire à ce sujet par les ingénieurs du service technique ou des ateliers de Thoune le permettraient.* Ces calculs seront soumis à la direction du camp d'aviation ».

Pendant la discussion qui précéda cette décision, M. Hæfeli déclara qu'*il ne croyait pas* que la modification proposée donnerait à l'appareil les améliorations qu'on en attendait, mais loin de « protester », il se rangea à la décision ci-dessus, qui, par la réserve qui y était jointe, lui donnait entière satisfaction.

Depuis lors, je n'ai jamais vu les calculs prévus et je doute, non seulement que ceux-ci aient été présentés à qui que ce soit, mais même qu'ils aient été élaborés.

Je tenais à remettre la chose au point. Le protocole fixant la décision ci-dessus a été dicté par le représentant de l'état-major et se trouve entre les mains des ateliers fédéraux. J'ose espérer que par souci d'impartialité, vous voudrez bien faire paraître la présente dans la *Revue militaire suisse*.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

SCHLEPPY,

Ingénieur,

Ancien commandant du Groupe d'aviation.

Je donne très volontiers acte à M. Schleppy de sa rectification. Elle prouve surtout le manque de liaison qui existait entre Dübendorf et les ateliers fédéraux.

Et cela ne fait que confirmer ma thèse d'une direction *unique, énergique et compétente.*

R. W. d'E.

